RESULTATS SONDAGE

CFE CGC AÉRONAUTIQUE ESPACE DÉFENSE

arianegroup

AMENAGEMENT DU RDC CSE-E

73,1 % DE VOTES CONTRE

UNE PARTICIPATION MASSIVE !

Les salariés étaient en attente d'un moyen d'expression sur ce projet d'aménagement du RDC du bâtiment CSE-E, vous êtes plusieurs centaines à vous être exprimés et la CFE-CGC vous en remercie !

LE BILAN EST CLAIR : VOUS NE VOULEZ PAS DE CE PROJET !

En cette période difficile économiquement pour tout le monde, la priorité n'était pas à cet investissement hasardeux, mais bien au soutien des salariés par leur CSE-E !

UNE SITUATION QUI S'EMBALLE

Vous avez pu le constater : il est plus facile d'engager des travaux en urgence, que de prendre le temps du consensus, de la réflexion, sans parler de consulter les salariés.

POURQUOI UN TEL EMPRESSEMENT DE LA PART DU BUREAU CSE-E ?

Parce que plus on engage de frais, plus il est couteux d'annuler ou de revenir en arrière, sans parler du caractère irréversible une fois la démolition de l'existant amorcée !

LE BUREAU CSE-E A DONC DÉCIDÉ DE « PASSER EN FORCE »

Malgré le débat légitime sur l'interprétation des votes du 26 mars !
Malgré la lecture erronée du règlement intérieur du CSE-E !
Malgré l'irrégularité du passage de commande des travaux avant le vote du budget !
Malgré la demande d'arbitrage de la CFE-CGC par le commissaire aux comptes !

La CFE-CGC en tant que lanceur d'alerte a mis à jour ces incohérences, demandé l'abandon ou le report du projet, mais elle fait face à l'obstination du bureau CSE-E.

IL S'AGIT DONC BIEN D'UN PROJET VITRINE POUR LES ORGANISATIONS SYNDICALES GESTIONNAIRES !

ET MAINTENANT ?

UNE TELLE SITUATION NE DOIT PLUS SE REPRODUIRE !

Dans ce but la CFE-CGC sera déterminée pour mener à terme les actions suivantes :

Obtenir l'arbitrage du commissaire aux comptes quant au non respect du règlement intérieur et à l'engagement du contrat avant le vote du budget. De son point de vue et de ses recommandations ou injonctions dépend la confiance en la gestion de notre CSE-E !

Négocier avec toutes les organisations syndicales du site un agrément commun empêchant une telle situation dans l'avenir sur les investissements ou l'utilisation des réserves du CSE-E, le budget courant étant de la seule responsabilité du bureau gestionnaire.

Etre à votre écoute pour porter et défendre vos attentes, être constructive et force de propositions pragmatiques au service des salariés d'Issac / Crozon / Biscarrosse.

LA CFE-CGC : VOUS ENTENDRE ET DEFENDRE VOS INTERETS